

Position d'Elior Group sur le bien-être animal

Présent dans 15 pays, Elior Group sert 4,4 millions de convives chaque jour et travaille avec de nombreux fournisseurs pour servir une grande variété de repas. Cette position définit la prise en compte responsable du bien-être animal tout au long de sa chaîne d'approvisionnement.

Elior Group estime que le bien-être animal participe à la bonne santé des animaux, et qu'il est un maillon essentiel d'une chaîne d'approvisionnement durable. Le bien-être animal fait partie intégrante de la stratégie RSE d'Elior Group, baptisée Elior Group Positive Foodprint Plan, et s'inscrit spécifiquement dans son pilier Ingrédients durables. Ce sujet répond à l'objectif de développement durable n° 2 des Nations unies (Faim « zéro »), qui intègre les problématiques du bien-être animal. Les besoins mondiaux en aliments de tout type, dont la viande, sont en constante augmentation et Elior Group convient qu'il est nécessaire de s'assurer que le bien-être animal est constamment préservé ; c'est un sujet de préoccupation aussi bien pour ses convives et ses client·e·s que pour ses salarié·e·s et ses parties prenantes.

Bien qu'il ne soit pas propriétaire d'exploitations agricoles ou d'unités de transformation, Elior Group est conscient qu'il lui revient de tisser des liens de confiance constructifs avec ses fournisseurs pour s'assurer de la prise en compte du bien-être animal et de l'application des bonnes pratiques issues de la recherche scientifique dans ce domaine.

Le sujet du bien-être animal est en évolution constante, et en conséquence, Elior Group examinera régulièrement sa position afin de s'assurer qu'elle est en phase avec les recommandations du monde scientifique et qu'elle intègre les avancées du Groupe dans chaque région où il est présent.

Les Cinq Libertés

Elior Group soutient l'idée que les animaux ne sont pas des marchandises mais des êtres sensibles. Pour cette raison, Elior Group s'appuie sur le principe des « Cinq Libertés » du Farm Animal Welfare Committee (FAWC) et exige de ses fournisseurs qu'ils suivent, au minimum, les pratiques éthiques suivantes, telles qu'énoncées dans les Cinq Libertés du FAWC :

- **Ne pas souffrir de la faim ou de la soif** – accès à de l'eau fraîche et à une nourriture adéquate assurant la bonne santé et la vigueur des animaux.
- **Ne pas souffrir d'inconfort** – environnement approprié comportant des abris et une aire de repos confortable.
- **Ne pas souffrir de douleurs, de blessures ou de maladies** – prévention ou diagnostic rapide et traitement.
- **Pouvoir exprimer les comportements naturels propres à l'espèce** – espace suffisant, environnement approprié aux besoins des animaux, et contact avec d'autres congénères.
- **Ne pas éprouver de peur ou de détresse** – conditions d'élevage et pratiques n'induisant pas de souffrances psychologiques.

Champ d'application

Cette position s'applique à tous les fournisseurs d'Elior Group dans le monde et à toutes les espèces concernées par les achats d'Elior Group. Ses fournisseurs doivent respecter la loi et la réglementation en vigueur quant au bien-être animal, et ce dans tous les pays où ils sont présents. À travers cette prise de position, Elior Group exige de ses fournisseurs qu'ils s'engagent à adopter des pratiques d'élevage reconnues comme plus respectueuses du bien-être animal.

Il existe des différences dans les techniques et les systèmes utilisés par les éleveur·e·s, entre les États-

Unis (É.-U.) ou l'Union européenne (U.E.) par exemple. Ceci implique que la vitesse et le degré d'application de certains aspects du bien-être animal seront différents. Elior Group soutient l'adoption rapide des bonnes pratiques pour le bien-être animal au fur et à mesure qu'elles deviennent disponibles dans chaque région du monde. Elior Group soutient également les démarches de certification qui s'appliquent à toutes les espèces dans chaque pays.

Axes prioritaires

Elior Group a identifié différentes dimensions du bien-être animal comme étant à traiter en priorité dans tous les pays où le Groupe est présent.

Tracabilité : Elior Group exige que tous ses fournisseurs mettent en place un système fiable de traçabilité et de contrôle, ce qui implique qu'ils s'approvisionnent uniquement auprès de fournisseurs accrédités et agréés.

Approvisionnement local : Elior Group s'engage à privilégier un approvisionnement aussi local que possible, dès lors que la disponibilité, le coût et la qualité des produits concernés le permettent, tout en respectant les standards minimums de bien-être animal et en les dépassant lorsque cela est possible.

Antibiotiques : Elior Group soutient un usage responsable des antibiotiques car ils constituent un facteur important du bien-être animal. Elior Group déconseille l'usage prophylactique des antibiotiques dans les exploitations qui le fournissent. Lorsqu'il doit y être fait recours, les antibiotiques doivent être strictement administrés sous contrôle vétérinaire et toute administration soigneusement consignée.

Elior Group encourage une réduction continue de l'usage des antibiotiques dans sa chaîne d'approvisionnement. Cette transition prendra du temps et variera d'un marché à l'autre ; Elior Group soutient les progrès possibles en travaillant avec ses fournisseurs et en s'assurant que les standards les plus élevés de qualité et de sécurité sont respectés.

Elior Group reconnaît l'importance de préserver l'efficacité de toutes les classes d'antibiotiques afin de protéger la santé publique humaine et animale. Les antibiotiques considérés par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) comme critiques pour la santé humaine ne devraient être utilisés que lorsqu'ils sont la seule option thérapeutique.

Elior Group exige de ses fournisseurs qu'ils respectent la réglementation locale lorsqu'elle interdit l'usage d'hormones de croissance, comme c'est le cas dans l'U.E. Elior Group décourage leur utilisation dans les autres marchés et travaille avec ses fournisseurs pour les supprimer progressivement.

Mutilations : Elior Group exige de ses fournisseurs qu'ils évitent les mutilations animales. Lorsque des opérations spécifiques sont nécessaires, comme la castration ou la caudectomie, elles doivent être conduites de manière à ne causer ni souffrance, ni détresse aux animaux.

Abattage : Elior Group convient que l'abattage doit être pratiqué dans le respect de l'animal et attend de tous ses fournisseurs qu'ils respectent la législation en vigueur. L'abattage respectueux de l'animal implique qu'il puisse mourir sans souffrance ou détresse si celles-ci peuvent être évitées. Ses fournisseurs doivent donc vérifier que tous les abattoirs suivent les règles et les bonnes pratiques qui encadrent la gestion de la douleur et du stress avant et pendant l'étourdissement et la mise à mort. Elior Group recommande à ses fournisseurs de s'assurer que tous les animaux sont étourdis avant d'être abattus et encourage ses fournisseurs à suivre les bonnes pratiques les plus récentes, basées sur les recommandations scientifiques disponibles. Les collaborateurs des abattoirs doivent avoir reçu une formation adéquate et les équipements doivent être correctement entretenus. Des solutions alternatives doivent être mises en place en cas d'arrêt de la chaîne d'abattage afin de minimiser le stress des animaux sur la chaîne.

Transport : Elior Group convient que le transport des animaux vivants est un réel enjeu de bien-être animal. Le Groupe s'engage à travailler avec ses fournisseurs afin de garantir le bien-être des animaux pendant leur transport et d'éviter ainsi tout stress ou toute souffrance inutile. Cela implique de s'assurer que les animaux transportés ont suffisamment d'espace pour éviter le stress thermique, et qu'ils sont protégés du froid. Tous les fournisseurs sont tenus de respecter la réglementation locale et nationale en vigueur (voire d'aller au-delà) afin de s'en assurer.

Espèces et catégories de produits

Elior Group prendra progressivement des engagements spécifiques par espèce pour renforcer ses exigences pays par pays. Les engagements d'Elior Group sont précisés dans l'annexe de ce document.

Gouvernance et déploiement

Le bien-être animal est une composante importante du Positive Foodprint Plan d'Elior Group et le Groupe a déterminé un plan d'action précis pour intégrer les bonnes pratiques à ses activités. Toute action liée à cette question sera supervisée par l'équipe dirigeante et fera l'objet d'un reporting annuel à partir de 2018. Chaque marché devra inscrire ses activités dans le cadre défini par cette position et mettre en place des stratégies complémentaires pour soutenir la position du Groupe. Chaque marché devra également répondre aux exigences locales, par exemple prendre des engagements supplémentaires pour le bien-être de certaines espèces et travailler avec les fournisseurs de la région pour les mettre en place dès que possible.

Des systèmes de gestion solides et des ressources suffisantes devront être mises en place localement au niveau des équipes achats, afin de s'assurer que les fournisseurs atteignent ces standards de bien-être animal. Des procédures de contrôle et d'audit, internes ou externes, seront progressivement déployées en soutien. Les marchés de chaque pays seront également tenus de fournir un reporting annuel sur le bien-être animal à leur comité de direction. Les responsables RSE organiseront des ateliers et des sessions de formation pour s'assurer que tous les marchés ont reçu toutes les informations et comprennent la position du Groupe. Celle-ci sera par ailleurs disponible dans toutes les langues des pays où Elior Group est présent.

Sensibiliser les fournisseurs à la question du bien-être animal est une priorité pour Elior Group. Tous les marchés seront tenus de soigneusement informer leurs fournisseurs et de leur fournir un exemplaire de cette position. Les fournisseurs devront formellement en accuser réception et indiquer qu'ils se conformeront à ces engagements. Les équipes locales en charge des approvisionnements devront développer et mettre en place des solutions en réponse à tout cas de non-conformité.

Elior Group s'engage à continuellement améliorer le bien-être animal et a d'ores et déjà commencé à cartographier sa chaîne d'approvisionnement afin d'identifier les défis et opportunités qui se présentent. Elior Group s'engage à y répondre avec des solutions définies en accord avec des experts indépendants et les ONG. Elior Group collaborera également plus étroitement encore avec ses fournisseurs pour donner vie à cette ambition.

Pour plus d'informations sur le Positive Foodprint Plan d'Elior Group : <http://www.eliorgroup.com/fr/elior-group-positive-foodprint-plan>

Pour toute autre information, veuillez contacter : <http://www.eliorgroup.com/fr/contactez-nous>

Position d'Elior Group sur le bien-être animal - Annexe

Poulets de chair

La volaille est un produit fréquemment servi dans les restaurants d'Elior Group, et améliorer encore le bien-être des poulets de chair dans sa chaîne d'approvisionnement est une priorité.

Elior Group a pour but d'exiger de tous ses fournisseurs que leur viande de poulet soit issue à 100 % de poulets de chair élevés hors-cage, dans des bâtiments avec des périodes adaptées d'obscurité et de luminosité, convenablement ventilés. Ces poulets doivent bénéficier d'un régime alimentaire adapté, d'un accès à de l'eau et une litière propres.

Les fournisseurs d'Elior Group doivent respecter les législations locales en matière de densité d'élevage et sont encouragés à continuellement chercher à la faire baisser. Le Groupe encourage également ses fournisseurs à offrir à ses poulets un enrichissement du milieu. Quand cela est possible, Elior Group encourage également ses fournisseurs à utiliser des races de poulets qui présentent les meilleurs résultats en matière de bien-être animal. Tous les fournisseurs sont tenus de minimiser les facteurs de stress durant le transport et d'étourdir les oiseaux avant l'abattage.

Elior Group travaillera étroitement avec ses fournisseurs et des experts pour s'assurer que les objectifs de bien-être pour les poulets de chair suivants soient atteints aux É.-U. et dans l'U.E. d'ici 2025.

En U.E. :

- Être en accord avec toutes les lois et réglementations de l'UE en matière de bien-être animal, quel que soit le pays de production.
 - Mettre en place une densité d'élevage maximale de 30 kg/m².
 - Utiliser des races à croissance plus lente, dont l'intérêt pour le bien-être animal a été démontré, soit les races suivantes : Hubbard JA757, 787, 957 ou 987, Rambler Ranger, Ranger Classic et Ranger Gold, ou d'autres races qui répondent aux critères du protocole d'évaluation du bien-être des poulets de la RSPCA.
 - Respecter des normes plus élevées en ce qui concerne l'environnement des poulets, avec notamment de la lumière naturelle et un enrichissement adéquat du milieu.
- Adopter l'étourdissement par atmosphère contrôlée, ou toute nouvelle technique d'électronarcose efficace n'impliquant pas un accrochage des poulets vivants.
- Rendre disponible publiquement les informations relatives aux procédures d'audits indépendants et les reportings annuels d'avancement.

Aux É.-U. :

- Limiter à 6 lbs/ft² (environ 29 kg/m²) la densité d'élevage, d'après les standards de Global Animal Partnership (GAP).
- Progressivement adopter les souches de poulets dont l'utilisation a été acceptée par le GAP, sur la base de leur meilleure performance relative à des indicateurs clés de bien-être animal.
- Offrir des enrichissements environnementaux en accord avec les standards de GAP.
- Avoir recours à un étourdissement gazeux multiphasé par atmosphère contrôlée.
- Rendre disponible publiquement les informations relatives aux procédures d'audits indépendants et les reportings annuels d'avancement.

Elior Group consultera ses fournisseurs dans le monde entier pour déterminer les conséquences de ce processus et en fixer les échéances. Le Groupe a pour objectif de travailler de manière intersectorielle avec des experts indépendants et ses fournisseurs afin que ces derniers atteignent les objectifs décrits ci-dessus pour les É.-U. et l'U.E. d'ici 2025. Bien que ces objectifs soient spécifiques à l'U.E. et aux É.-U., Elior Group s'engage à adopter des normes de bien-être animal plus élevées dans toutes les régions.

Poules pondeuses

Elior Group s'est engagé à supprimer les œufs de poules élevées en cage (y compris les ovoproduits) de tous ses marchés d'ici 2025, le temps de la nécessaire transition de la profession.

Autres espèces

Elior Group applique le cadre édicté dans cette prise de position à toutes les autres espèces dans sa chaîne d'approvisionnement, complétée par des initiatives et améliorations propres à certaines espèces.